Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 12

Artikel: Éducation des usagers de la route

Autor: Guillermin, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-548298

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Education des usagers de la Route.

Par le Dr *René Guillermin,* dans la *Revue automobile.*

Les accidents d'autos suivis de blessures et de morts augmentent dans tous les pays «civilisés» à une cadence qui est bien loin de correspondre à la progression inouïe du trafic routier, mais qui n'en est pas moins regrettable. Tous ceux qui s'efforcent d'arriver à limiter les dégâts: autorités, police spécialisée, clubs, etc., se font peu d'illusions sur le succès de leurs interventions.

Si l'on compare les statistiques des divers pays, il apparaît que le nombre des accidents dépend davantage de la mentalité des conducteurs que des lois et règlements édictés par les autorités. C'est là un point très important, car il en découle que la sécurité de la route s'obtiendra par l'éducation des chauffeurs et non par des lois tracassières.

Il fut un temps où l'auto était un instrument coûteux, où seuls les privilégiés de la fortune pouvaient tenir un volant. A cette époque les enfants gâtés s'amusaient à éblouir par leurs prouesses le pauvre monde, arrosant les passants de poussière ou de boue, écrasant poules et canards et culbutant à l'occasion piétons et attelages. Depuis quelque dix ans la situation s'est complètement transformée; le véhicule de luxe est devenu un instrument de travail et de livraison, le nombre des permis de conduire a centuplé, le volant est tenu par des gens de toutes les conditions sociales, de mentalités les plus diverses, enfin tel village qui voyait passer 5 ou 6 autos par jour est traversé maintenant par 100 ou 150 voitures chaque heure, dont certaines sont plutôt des wagons.

Sur les milliers de chauffeurs lancés sur les routes, il en est peu auxquels l'éducation familiale pouvait enseigner le «sens de la responsabilité» la notion par laquelle on se tient obligé de réparer le tort fait à autrui, notion qui touche de près à celle de la solvabilité. Il est stupéfiant de constater que des gens qui, dans les réunions publiques, leur cercle d'amis, leur bureau, sur un trottoir, sont corrects, polis, aimables même, changent complètement de caractère lorsqu'ils sont au volant; là ils n'hésiteront pas à jouer de vilains tours à leurs collègues de la route, forçant un passage, doublant inconsidérément, refusant de se ranger, etc., etc. Il semble que, grisés par la puissance du moteur qui les entraîne, ils se croient tout permis; leur «moi» prolongé par les chevaux-vapeurs leur donne l'illusion qu'ils sont seuls sur la route et que chacun doit leur céder la place pour les regarder passer comme un triomphateur. Si quelque gêneur les oblige à ralentir leur course, ils l'apostrophent avec véhémence et sans aucune aménité. L'accident, dans le plus grand nombre des cas, est causé par cette mentalité spéciale que prend le conducteur dès qu'il est au volant. Il n'est pas douteux que cette attitude mentale fâcheuse se corrigera peu à peu par une meilleure compréhension de la situation nouvelle. Notre génération a vu de tels changements dans le domaine de la circulation (comme dans tant d'autres) que sa faculté d'adaptation a été surprise et dépassée; ce n'est que peu à peu que l'équilibre souhaitable sera obtenu. Est-ce à dire que nous devons nous croiser les bras et attendre de meilleurs jours? Non certes; notre effort doit porter sur l'éducation des usagers de la route. Il faut

apprendre à chacun à circuler à sa place; il faut, par des causeries, des films, par l'école, par les journaux, s'efforcer de corriger la mentalité des chauffeurs d'aujourd'hui et préparer celle des conducteurs de demain. C'est par l'éducation du public et non à coups de décrets que la situation s'améliorera.

Nous savons l'importance de l'alcool, de la distraction dans les accidents; là aussi le conducteur se tiendrait mieux s'il avait une meilleure conception du sens de sa responsabilité; ce n'est pas un règlement fixant une limitation de vitesse qui l'arrêtera.

Certes, il y aura toujours par le monde des écervelés, des risque-tout qui refuseront de se soumettre à la discipline; pour ceux-là qui sont vite repérés, le permis sera limité à la conduite d'une 5 ch., ils deviendront ainsi moins dangereux pour les autres et pour eux-mêmes.

Ne nous exagérons pas, du reste, le nombre des accidents; comparés à la circulation actuelle, au nombre de kilomètres-autos parcourus, il est minime. D'autre part, nous avons démontré dans cette même *Revue Automobile* il y a quelques années, que l'auto préserve plus de vies humaines qu'il n'en prend. En effet, grâce aux voitures de médecins, des ingénieurs, des pompiers, aux ambulances, un grand nombre de gens sont sauvés chaque année qui n'auraient pu l'être sans l'arrivée de secours rapides, c'est-à-dire sans l'automobile.

Bien que la balance soit largement favorable à l'auto, nous devons cependant lutter de toutes nos forces pour hâter l'éducation du public circulant. Depuis 15 ans les poules, les chiens ont appris à traverser les routes nationales; nous osons espérer que les humains y arriveront bientôt aussi.

Depuis bien des années nos autorités se montrent toujours plus sévères pour l'examen du permis de conduire, elles corrigent les routes, améliorent, élargissent sans cesse. Tous ces efforts convergents seront finalement couronnés de succès, nous en avons la conviction.

Ce que les enfants savent de la Croix-Rouge.

Après une leçon sur la Croix-Rouge, un instituteur fit faire à ses élèves une composition sur ce sujet. Voici le texte du meilleur de ces travaux, écrit par un garçon de 13 ans:

Ce que nous savons sur la Croix-Rouge.

«De longues années se sont écoulées avant que la Croix-Rouge ait été fondée. De nombreux écrivains et savants ne pouvaient se faire à l'idée que les blessés soient laissés sur le champ de bataille sans secours.

Il fallut l'intervention d'un citoyen suisse, Henri Dunant, pour faire admettre que le soldat blessé n'est plus un ennemi, que ce n'est plus un combattant, que l'on ne peut pas laisser mourir dans le fossé un homme dont il est possible de sauver la vie. Dunant et son ami Moynier commencèrent une croisade en faveur des soldats blessés sur les champs de bataille. Leur œuvre fut la Croix-Rouge et la Convention de Genève, par laquelle tous les Etats contractants s'engagent à secourir les soldats blessés et malades.

Mais la Croix-Rouge ne s'occupe pas uniquement des militaires blessés. En temps de paix elle secourt également les